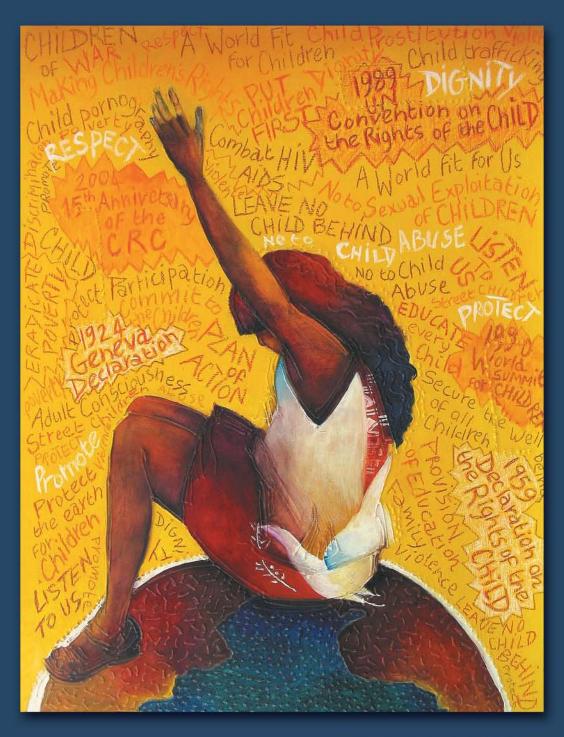


BUREAU INTERNATIONAL DES DROITS DES ENFANTS INTERNATIONAL BUREAU FOR CHILDREN'S RIGHTS OFICINA INTERNACIONAL DE LOS DERECHOS DEL NIÑO



2011-2012 RAPPORT ANNUEL

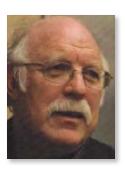


Table des matières

Mot du président	3	Faire des droits de l'enfant une réalité :	
Mot de la directrice générale	4	la formation initiale et spécialisée dans les écoles de police en Afrique	
Mot de la directrice générale	4	de l'Ouest et du Centre	16
Le conseil d'administration 2011-2012	5	***	
		Le programme des enfants touchés	
L'équipe 2011-2012	5	par les conflits armés	20
Les stagiaires 2011-2012	6	Le programme enfants et justice	23
Mission et objectifs	7	Les enfants victimes et	
		témoins d'actes criminels	25
Le Bureau existe parce que	7		
		Le programme contre l'exploitation	
Une action en quatre programmes	8	sexuelle des enfants	26
Nos domaines de compétences	8	La lutte contre le tourisme sexuel	
		impliquant des enfants	28
Les événements qui ont marqué 2011-2012	9		
		Activité bénéfice du Bureau international	
Le programme de la promotion de la		des droits des enfants en novembre 2011	32
Convention relative aux droits de l'enfant	12		
		Ressources et dépenses	33
Le projet MANARA « le phare » au			
Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA)	12	Remerciements	34



Mot du président



Jean-Pierre Rosenczveig

Président du Bureau international des droits des enfants

Président du Tribunal pour enfants de Bobigny (France)

Chers amis du Bureau international des droits des enfants,

Au cours des douze derniers mois, notre équipe a travaillé à la mise en œuvre de la mission du Bureau international des droits des enfants dans plusieurs pays du monde.

En tant que Président du conseil d'administration, j'accueille avec satisfaction les nombreux projets de collaboration avec des organisations non gouvernementales nationales ainsi qu'avec des organisations et des agences internationales.

Le Bureau a su miser sur son expérience de terrain pour conclure des actions porteuses qui visent à défendre les droits des enfants. Ainsi, l'UNICEF Burundi nous a fait confiance pour la réalisation d'une première étude d'évaluation rapide sur l'exploitation sexuelle commerciale des filles et des garçons au Burundi. Le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies a fait appel à notre expertise pour améliorer – voire réviser – les formations offertes dans les écoles de maintien de la paix. Ces collaborations se poursuivront durant la prochaine année financière, notamment avec l'UNICEF et l'organisation Save the Children en Afrique de l'Ouest. En effet, après plusieurs années de plaidoyer, le Bureau a été en mesure d'engager les écoles de police en Afrique de l'Ouest à travailler conjointement à l'intégration de formations initiales et spécialisées portant sur les droits de l'enfant et l'intervention policière.

Cette collaboration avec les institutions de formation nous permettra d'influencer l'approche des policiers lorsqu'ils feront face à des enfants en conflit avec la loi ou à des enfants victimes et témoins. Nous restons convaincus que le travail avec les policiers est fondamental afin de garantir une protection réelle des enfants, puisque les forces de l'ordre sont appelées à nouer le premier contact avec ces jeunes en difficulté, bien avant les milieux juridiques ou le milieu d'intervention sociale.

Plus que jamais, notre objectif premier reste d'œuvrer à la vulgarisation de ce traité universel et moderne que constitue la Convention relative aux droits de l'enfant, avec le souci d'intégrer ces droits de manière permanente dans les pratiques des professionnels d'une part, dans les politiques gouvernementales d'autre part. En tant que Président du conseil d'administration, mais également à titre de professionnel chevronné de la justice pour enfants, je peux témoigner du souci authentique de l'équipe du Bureau pour atteindre cet objectif ambitieux tout en usant judicieusement des fonds qui lui sont octroyés chaque année par des agences de développement et des donateurs privés.

J'observe – et je veux l'en féliciter – qu'année après année, sous la férule exigeante et chaleureuse de sa directrice Nadja Pollaert, notre équipe parvient à convaincre ces agences publiques et ces donateurs privés de la qualité de la démarche développée au bénéfice des enfants. Plus que jamais, il nous revient non seulement de savoir faire, mais également de faire savoir ce que nous entreprenons afin d'accentuer cette dynamique au profit des enfants.

Merci aussi à nos administrateurs qui mettent leur expertise et leur dévouement au service du Bureau international des droits des enfants.

J'entends enfin témoigner de ma reconnaissance à tous ceux qui nous ont honorés de leur soutien matériel ou moral. Je les invite à demeurer ces piliers indispensables, et ce, quelle que soit la taille de la pierre apportée à l'édifice. En leur rendant compte, une nouvelle fois, de son travail annuel, le Bureau souhaite les convaincre de la justesse de leur choix et de la nécessité de persister dans leur engagement, en persuadant à leur tour de nouvelles bonnes volontés d'apporter leur contribution, aussi modeste soit-elle, à ce projet d'envergure.

Familian Denj

Paris, mai 2012



Mot de la directrice générale



Nadja Pollaert
Directrice générale du Bureau international
des droits des enfants

Pour l'ensemble de l'équipe du Bureau international des droits des enfants, une année riche en expériences avec des partenaires en Afrique de l'Ouest et du Centre ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord vient de s'écouler.

Nous sommes particulièrement fiers d'être de plus en plus présents sur le terrain et de collaborer avec des organisations nationales qui œuvrent à la défense des droits des enfants dans leurs pays.

À la lecture du rapport annuel, le lecteur attentif constatera la diversité de nos partenariats et la richesse de nos collaborations fructueuses en faveur de la mise en œuvre de la Convention relative des droits de l'enfant et de ses protocoles facultatifs.

Le Bureau international des droits des enfants a pris une ampleur certaine, tant au niveau des projets qu'au niveau de son équipe, mais nous préservons la taille humaine de l'organisation, ce qui nous assure une flexibilité et nous donne toute latitude pour nous engager dans des actions auxquelles nous croyons!

Cette année, nous avons été particulièrement bouleversés et interpellés par la parole de plus de 300 enfants victimes ou témoins d'exploitation sexuelle commerciale au Burundi. Francs et directs, ces enfants nous ont livré le récit de leurs expériences difficiles et nous ont impressionnés par leur lucidité.

2011 fut également une année riche en cadeaux, notamment de la part du secteur privé québécois et canadien. Ainsi, l'Agence BCP nous a offert son temps et son expertise afin de produire une campagne sur Facebook contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le voyage et le tourisme. Plusieurs agences de voyage se sont engagées à promouvoir cette campagne sur leurs sites Web.

Tout au long de l'année, nous sommes intervenus dans les médias pour défendre ou promouvoir les droits des enfants.

Le présent rapport dresse un bilan des activités et réalisations du Bureau international des droits des enfants (IBCR) du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012. Outre le rappel de ces activités, le lecteur trouvera dans le présent rapport une foule d'informations sur le Bureau international des droits des enfants, sa mission et ses objectifs, la contribution personnelle de certains membres de son équipe, qu'ils fassent partie du personnel, de l'équipe des stagiaires ou encore du conseil d'administration.

Ce document propose également, comme de coutume, une présentation sommaire des résultats financiers de la dernière année. Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration pour leur soutien et leurs recommandations toujours avisées, de même que les partenaires financiers pour leur confiance, et tout particulièrement les communautés religieuses du Québec et du Canada pour leur appui indéfectible. Merci aussi aux gouvernements du Canada et de la Suède pour leur soutien à nos projets. Merci enfin à la formidable équipe du Bureau pour son professionnalisme et la qualité de son travail, et tout spécialement à la quarantaine de stagiaires qui, tout au long de l'année, ont consacré si généreusement leur savoir et leur temps au Bureau et à la cause qu'il défend.

Montréal, mai 2012

NadjaPollavit



Bureau international des droits des enfants

Le conseil d'administration 2011-2012

Monsieur le Juge Jean-Pierre Rosenczveig, président Madame Moushira Khattab, vice-présidente liaison avec les Nations Unies (jusqu'en janvier 2012)

Sœur Sheila Sullivan, trésorière

Maître Mary-Anne Kirvan, vice-présidente programmation

Maître Sébastien Caron, administrateur

Monsieur Jean-Miguel Petit, administrateur (jusqu'en décembre 2012)

Docteur Najat Maalla M'jid (à partir de décembre 2012)

Monsieur Benoît Van Keirsblick, administrateur

L'honorable Anne-Marie Trahan, administratrice

Monsieur Jean-Baptiste Zoungrana, administrateur

L'équipe 2011-2012

Le personnel

Nadja Pollaert, directrice générale

Luc Ouimet, directeur administratif

Guillaume Landry, directeur des programmes – Promotion de la Convention relative aux droits de l'enfant

Enfants touchés par les conflits armés

Catherine Beaulieu, directrice adjointe des programmes – Enfants et justice

Emmanuel Bayeni, consultant traite à Brazzaville (Congo)

Elodie Le Grand, chargée de programme – Moyen-Orient et Afrique du Nord

Marco Antonio Sotelo, chargé de programme – Tourisme sexuel impliquant les enfants

Henri Ariston Nzedom, consultant droits de l'enfant et formation policière

Najla Khoury, assistante administrative – Programme Moyen-Orient et Afrique du Nord

Hilaria Reyes, assistante administrative

Les consultants et autres collaborateurs/trices

Arar Abderrahmane; Nazim Ahmed Ali; Docteur Salah Arafat; Marianne Bauer (DPKO); Christiane Beaulieu (Aéroports de Montréal); Semia Ben Masseoud; Michelle Berg; Sergent Détective Guy Bianchi (SPVM); Susan Bisell (UNICEF New York); Docteur Jane Blackburn; Kristina Boyce (Travel CUTS); Jenny Brasebin; Guy Bruneau (ENPQ); Christina Clark Kazak (York University); Yvan Conoir; Daniel Cyrenne (Voyages Arc en ciel); James De La Cruz (INS); Brigette DeLay (UNICEF); Aissatou Diatta; Danielle Dugal; Emma Dunet; Ibrahim Faltas (Save the Children); Docteur Jean-Yves Frappier (CHU Sainte-Justine, Montréal); Michel Gagnon; Arlène Gaudreault (Association québécoise Plaidoyer-Victimes); Soumahoro Gbato (Save the Children); Rita Gédéon; Hamida Goufi; Nadine Grant (Plan Canada); Milena Grillo (Fundación Paniamor); Eva Aby Halaweh (MIZAN); Sameer Nooradeen Hassan; Wajdi Ali Hasson; Martin Hebert; Patricia Herdt (OIF); Srood Ismael Jalal; Sanna Johnson (Save the Children); Yves Olivier Kassoka (UNICEF Sénégal); Malek Kefif; Yahya Adnan Lafta; Charles Lajoie (CIC); Widia Larivière (Fédération des femmes autochtones du Québec); Mahamane Laouali Madougou; Dianabou Mahonde (UNICEF Niger); Ann Makome (DPKO); Claire Malbouires (Francopol); Anne Marcotte (Aéroports de Montréal); Julie Médam; Docteur Najat Maalla M'jid; Sergent Jean Yves McCann (Sûreté du Québec); Maître Annick Murphy; Martin Nagler; Maître Caritas Niyonzima; Maître Jean-François Noël; Maître Ariane Pasquier; Cheryl Perera (OneChild); Patricia Perez (Canandes International Tours); Jean Provencher (Expo media); Raymonde Provencher; Andrea Querol (CHS); Rena Ramkay; Annie Robert (GRC); Ashley Rochefort (Baxter Travel Media); Marc Rozon (ministère de la Justice Canada); Pierre St-Antoine (ENPQ); Melissa St Cyr (Gendron Voyages); Alaa Gatea Shanshool; Nina Shimimana (BAHO Burundi); Bakary Sogoba (UNICEF Burundi); Lucia Soleti (UNICEF Burundi); Tanja Suvilaakso (Plan Canada); Docteur Camelia Tepelus (The CODE); Frédérique Tessier (Éducaloi); Kathy Vandergrift (CCRC); Fanny Villalobos (Fundación Paniamor); Micheline Villeneuve (Air Canada); Christian Wahlen; Anna Wergens (ministère de la Justice Suède); Madame la Juge Renate Winter; Lisa Wolff (UNICEF); Linda Wright (Thomas Cook Canada); Docteur Samar Youssif.



Nos partenaires

Air Canada

Association des Femmes Autochtones du Québec

Association Libanaise pour l'Éducation

et la Formation (ALEF) - Liban

Bayti – Maroc

Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire

Centre international pour la prévention de la criminalité

Capital Humano y Social Alternativo - Pérou

Coalition canadienne pour les droits des enfants

Defence for Children International - Section

Palestine (DCI-PS) - Palestine

Département des opérations de maintien de la paix

des Nations Unies

Service de police de la Ville de Montréal

Sûreté du Québec

Gendarmerie Royale du Canada

École nationale de police du Québec

Francopol

Fundación Paniamor - Costa Rica

Gouvernement du Canada - ministère de la Condition féminine

Gouvernement du Canada - Sécurité publique Canada

(Section Québec)

Gouvernement du Canada – Agence des services Frontaliers

du Canada

Gouvernement du Québec - ministère de la Sécurité publique

Iraqi Child Rights Network - Iraq

McGill University

Mizan – Jordanie

OneChild

Office national du film du Canada

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

SOUL - Yémen

UNICEF Canada

War Child Canada

UNICEF New York

NADA Réseau des droits de l'enfant Algérie

Egyptian Coalition for the Rights of the Child (ECCR)

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude à Monsieur Laurent Nadeau (Directeur de marque) de l'équipe de l'Agence BCP.



Le Bureau international des droits des enfants est l'organisation qui représente le CODE au Canada.

Les stagiaires 2011-2012

Valérie Alain, Barreau - Québec

Ahmed Azour, Langues étrangères appliquées

Imen Ben Dhafer, Certificat de Coopération internationale

Université de Montréal (Canada)

Fatma Ben Sayeh, Sciences Politiques

Université McGill (Canada)

Laura Burloux, Théorie et pratiques des droits de l'homme

Université Catholique de Lyon (France)

Coline Camier, Études Internationales

Université de Montréal (Canada)

Ève Deschênes, Sciences politiques

Université de Montréal (Canada)

Marie Louise Ermish, Développement International

Université McGill (Canada)

Charlotte Favre, Relations Internationales

et Droit International

Université du Québec à Montréal, UQAM (Canada)

Madeline Hannan, Travail social Université McGill (Canada)

Tina Iriotakis, Développement International

Université McGill (Canada)

Joel Kaushansky, Développement International

Université McGill (Canada)

Catherine Legault, Études Internationales

Université de Montréal (Canada)

Anna Le Goff, avocate

Cassandra Le Van, Communication

Institut Supérieur de Communication (France)

Jordana Loporcaro, Barreau - Québec

Farah Malek-Bakouche, avocate

Letizia Mantoan, Relations internationales

University of Wales, Cardiff (Royaume Uni)

Laura Moukengue, Action humanitaire internationale

Université Paris-Est Créteil Val de Marne1 (France)

Vienna Napier, Études Internationales

Université McGill (Canada)

Sebastien Nirhou, Relations internationales

et droit international

Université du Québec à Montréal (Canada)

Laurence Richard, Sciences Politiques

Université du Québec à Montréal (Canada)

Florent Tahou, Relations internationales et droit international

Université du Québec à Montréal (Canada)

Sabrina Tremblay-Huet, Sciences politiques

et droit international

Université du Québec à Montréal (Canada)

Valérie Trudel, Sciences Politiques

Université du Québec à Montréal (Canada)



Mission et objectifs

Fondé en 1994, le Bureau international des droits des enfants («le Bureau») est une organisation internationale non gouvernementale ayant son siège à Montréal (Canada). Depuis 2005, le Bureau possède un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).

Peu de temps après la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) par le Canada en 1991, les deux fondateurs du Bureau, Madame la Juge Andrée Ruffo et le Docteur Bernard Kouchner, ont consulté des dizaines d'organisations internationales pour établir les axes prioritaires d'action du Bureau international des droits des enfants. Deux préoccupations majeures se sont alors dessinées: l'exploitation sexuelle des enfants et les enfants et les conflits armés.

Aujourd'hui, le Bureau est toujours très actif dans ces deux secteurs. D'autres se sont ajoutés, mais sa mission générale reste inchangée: contribuer à la promotion et à la protection des droits des enfants dans le monde, tel qu'énoncé dans la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU.

Le Bureau existe...

... parce que les conflits de la dernière décennie ont tué plus de 2 millions d'enfants et ont laissé 6 millions d'enfants handicapés (rapport UNESCO 2011, *The Hidden Crisis: Armed Conflict and Education*¹).

... parce que, à travers le monde, un peu plus d'un milliard d'enfants de moins de 18 ans vivent dans des pays ou des territoires affectés par un conflit armé – soit presque un sixième de la population mondiale. Sur ce total, près de 300 millions ont moins de 5 ans². À ce jour, environ 300 000 filles et garçons sont enrôlés ou utilisés en tant que soldats au sein des armées gouvernementales ou des groupes armés, et placés sur la ligne de front dans au moins 21 conflits. L'UNICEF estime à 20 millions le nombre d'enfants qui ont dû fuir leur foyer, devenant des réfugiés ou des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (UNICEF, 2010).

Pour que les droits les plus fondamentaux de ces enfants soient respectés, le Bureau s'investit par l'intermédiaire de son Programme des enfants touchés par les conflits armés.

... parce que des millions d'enfants subissent des préjudices importants liés à la criminalité et à l'abus de pouvoir. Afin de veiller à ce que ces jeunes plus vulnérables reçoivent une protection particulière, le Bureau a mis sur pied le Programme des enfants victimes et témoins d'actes criminels.

... parce que 1,2 million d'enfants sont victimes de la traite chaque année³, que ce soit par le biais de l'exploitation domestique – similaire parfois à de l'esclavage –, de l'exploitation sexuelle, de l'adoption illégale, ou du prélèvement d'organes. Pour lutter contre ce phénomène encore méconnu et mal documenté, le Bureau a constitué le Programme contre la traite d'enfants.

... parce que, d'après les estimations mondiales de l'Organisation internationale du Travail, sur les 12,3 millions de personnes victimes du travail forcé, 1,39 million sont victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales, et de 40 à 50% d'entre elles sont des enfants⁴. Deux cent quinze millions d'enfants sont astreints au travail et 115 millions sont impliqués dans des travaux dangereux⁵. Pour faire face à ce fléau, le Bureau a instauré le Programme de lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants.

... parce que les droits de l'enfant sont indivisibles et que les recommandations du système de surveillance des Nations Unies à l'égard du respect des droits et de la protection de l'enfant nécessitent un mécanisme de suivi. – Pour faire état des enjeux nationaux et régionaux ainsi que des pratiques novatrices en la matière, le Bureau a mis en place le Programme d'élaboration des profils nationaux sur l'état de la mise en œuvre de la Convention.

La crise cachée. Les conflits armés et l'éducation, UNESCO, 2011, p. 159.
 Disponible en ligne: unesdoc.unesco.org/images/0019/001917/191794f.pdf.

Machel Study 10 Year Strategic Review, Children and Conflict in a Changing World, UNICEF, 2009. Disponible en ligne: www.un.org/ children/conflict/_documents/machel/msr2_en.pdf.

Every Child Counts, New Global Estimates on Child Labour, OIT, 2002,
 p. 6. Disponible en ligne: www.ilo.org/ipec/areas/Traffickingofchildren/WCMS_111538/lang--fr/index.htm.

Une alliance mondiale contre le travail forcé, OIT, 2005, p. 14-16.
 Disponible en ligne: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_norm/@declaration/documents/publication/wcms_082333.pdf.

Intensifier la lutte contre le travail des enfants-Rapport global sur le travail, OIT, 2010, p. 7. Disponible en ligne: www.ilo.org/ipecinfo/ product/viewProduct.do?productId=13337.



Une action en quatre programmes

- Promotion de la Convention relative aux droits de l'enfant
- L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, dont la traite et le tourisme sexuel
- Les enfants touchés par les conflits armés
- Les enfants et la justice, dont les enfants victimes et témoins d'actes criminels

Comment?

L'action du Bureau est le résultat d'une synergie entre :

Moyens d'action



Formation et renforcement des capacités

Recherche, expertise et élaboration d'outils





Plaidoyer pour la mise en œuvre des droits de l'enfant

Nos domaines de compétences

- Élaboration de modèles et d'outils de surveillance portant sur la Convention relative aux droits de l'enfant dans différents pays;
- Renforcement des capacités, formation de formateurs et transfert d'expertise auprès des acteurs de première ligne de la protection des droits de l'enfant, comme les travailleurs sociaux, les juristes, les forces de sécurité et de défense et les enseignants;
- Mise en place de coalitions et de réseaux avec les gouvernements et les organisations de la société civile portant sur des questions stratégiques;
- Expertise juridique et analytique concernant les droits de l'enfant reconnue par diverses organisations et partenaires nationaux, régionaux et internationaux;
- Appui technique en matière de droits de l'enfant;
- Implication au titre de membre actif au sein de groupes de travail internationaux
- Rigueur méthodologique dans le secteur de la recherche sur les droits de l'enfant;
- Équipe multidisciplinaire et engagée.



Les événements qui ont marqué 2011-2012

Nous vous invitons à consulter sur le site web du Bureau dans la section IBCR dans les médias les articles et prises de position et les interventions publiques auxquelles le Bureau a participé!

Le 13 avril 2011, le Bureau a organisé le troisième forum sur la Protection des enfants et adolescents en voyage et au sein du tourisme avec l'appui d'Air Canada dans ses bureaux à Vancouver. Nous avons accueilli des conférenciers ayant une expertise professionnelle impressionnante et reconnue, qui ont offert leur temps pour partager leurs connaissances. Parmi les conférences ayant été prononcées à cette occasion, citons: Brendan McCabe, Procureur de la Couronne dans l'affaire Kenneth Klassen: La poursuite des agresseurs canadiens en vertu des lois extraterritoriales et ses défis; Brian McConaghy MSM, BA., Ratanak International: Enquête et Loi Extraterritoriale; Rosalind Currie, Office to Combat Human Trafficking (Colombie Britannique), Directrice des politiques publiques et des relations avec les partenaires: Le lien entre le tourisme sexuel impliquant des enfants et la traite humaine.

À l'occasion du lancement de la dernière version du Guide en matière de droit international humanitaire et de droit international des droits de la personne portant sur les enfants dans les conflits armés parue en 2010, Save the Children Suède (SCS) a sollicité l'appui technique de l'IBCR pour renforcer les capacités de son personnel, ainsi que celui de ses partenaires de mise en œuvre. Ceci s'est traduit en des ateliers qui ont permis aux coalitions pour les droits de l'enfant en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Sénégal de se familiariser avec le contenu dudit guide,

et particulièrement sur les mécanismes de documentation des violations, de collecte de données et de communication de l'information.

Monsieur Soumahoro Gbato

Conseiller régional à la protection de l'enfant en situation d'urgence auprès du Bureau régional de Save the Children pour l'Afrique de l'Ouest



En avril et mai 2011, le Bureau a mis en place des journées de formation dont l'objectif était de mieux informer les coalitions nationales et les organisations non gouvernementales de la réalité et des enjeux que représentent les enfants dans les conflits armés. Le Bureau a d'abord animé un cours à Bogota en Colombie, en collaboration avec University of Santo Tomas, l'Organisation internationale pour les migrations et la Coalition colombienne pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats. Puis, le Directeur des programmes s'est rendu à Amman pour animer un cours sur les systèmes de surveillance et de communication sur les pires violations des droits de l'enfant, dans le cadre d'un atelier régional organisé par Save the Children Suède qui a permis de réunir les partenaires de la société civile irakienne, libanaise, palestinienne et yéménite.

Du 2 au 6 juillet 2011, le Directeur des programmes de l'IBCR s'est rendu en Tunisie, dans le contexte faisant suite au printemps arabe. Cette mission avait pour objectif d'identifier des partenaires potentiels qui pourraient joindre le réseau MANARA dans le cadre du projet régional chapeauté par Save the Children Suède au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Suite à cette mission, l'organisation tunisienne Amal pour l'enfance a été sélectionnée et a entamé une collaboration avec l'IBCR pour réaliser un profil national de la situation des droits de l'enfant en Tunisie.

Du 10 au 30 juillet 2011, le Bureau s'est rendu en Irak pour aider à compléter la rédaction du profil national des droits de l'enfant dans ce pays, en collaboration avec le réseau local ICRN. L'IBCR a également amorcé le transfert de connaissances en termes de méthodologie de recherche et d'analyse des actions mises en œuvre pour l'application de la Convention avec les organisations de la société civile égyptienne et tunisienne. Ainsi, le Bureau a organisé/mis en place des journées de formation auprès des organisations de la société civile ECCR (Égypte) et Amal (Tunisie) dans le cadre de son action dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Notre partenaire yéménite SOUL, qui avait rédigé le profil national et l'analyse régionale les deux années précédentes, a été formé afin de devenir à son tour formateur sur ces questions lors de l'intervention en Égypte.

Au cours du **mois de septembre**, le Directeur des programmes a été mandaté par Yvan Conoir, chef d'équipe de l'évaluation finale du Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) en République démocratique du Congo, pour évaluer le volet enfant de ce programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion financé par la Banque mondiale. Le Directeur des programmes s'est notamment rendu à Kinshasa pour y rencontrer une douzaine d'enfants acteurs du DDR afin de documenter leur expérience et vue d'évaluer la performance du programme.



Du **11 au 24 septembre**, l'IBCR s'est rendu en Algérie pour introduire le réseau d'organisations de la société civile Nada au projet MANARA, en offrant une formation de cinq jours sur la méthodologie des profils nationaux, puis en appuyant le début du processus de rédaction du profil national algérien.

L'IBCR a organisé, en collaboration avec l'UNICEF et Save the Children Suède, un atelier de haut niveau regroupant des experts internationaux en droits de l'enfant, à Dakar au Sénégal, du **19 au 23 septembre** 2011. Durant cet atelier, une quarantaine de participants ont travaillé sur le thème de la formation des agents des forces de sécurité aux droits de l'enfant, afin de bonifier une liste des compétences-clefs que tout policier et tout gendarme devrait maîtriser afin d'adapter sa pratique aux droits de l'enfant. Les résultats de cet atelier ont fait l'objet d'un rapport publié en français à la fin du mois de septembre 2011.

Le **4 octobre 2011**, pour une deuxième année consécutive, l'IBCR a animé un cours sur la protection et les droits des enfants dans les situations d'urgence, dans le cadre d'un séminaire professionnel sur la gestion de la santé en situation d'urgence, offert à l'université McGill.

Au début du mois d'**octobre 2011**, l'IBCR a signé une entente avec l'UNICEF au Burundi en vue de réaliser une évaluation rapide sur l'exploitation sexuelle commerciale des filles et des garçons à Bujumbura, la capitale, ainsi que dans trois autres régions du pays. La Directrice de l'IBCR a passé trois semaines au Burundi pour consulter les acteurs, développer les outils d'analyse et de recherche, former les enquêteurs et déterminer la stratégie d'analyse.

Du 10 au 14 octobre 2011, le Directeur des programmes de l'IBCR a pris part à une semaine de rencontres et de travaux à New York dans le cadre d'une entente avec le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. L'IBCR a par la suite appuyé la mise en œuvre de cette entente, notamment par la réalisation d'un sondage et la compilation des outils de formation auxquels ont recours les centres de maintien de la paix en matière de protection de l'enfant.

Du **19 au 21 octobre**, le Bureau a été invité à participer au Salon International Tourisme Voyages par le directeur du salon, Jean Provencher, et ce, gratuitement. Notre organisation a ainsi pu distribuer la documentation afférente à la campagne contre le tourisme sexuel impliquant les enfants et diffuser l'information auprès d'un plus grand nombre de personnes du secteur privé et du grand public de la région de Montréal.

Du **26 au 29 octobre 2011**, l'IBCR a réalisé une mission d'appui à son partenaire égyptien ECCR afin d'aider l'avancement des recherches et la rédaction du profil national sur la situation des droits de l'enfant en Égypte.

Les 27 et 28 octobre 2011, l'IBCR a pris part à des rencontres stratégiques avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, l'UNICEF, Save the Children et les instances des ministères sénégalais de l'Intérieur et de la Défense pour parler des plans de développement d'outils de formation sur les droits de la personne et sur les droits de l'enfant au Sénégal.

Grâce à l'appui renouvelé de l'Organisation internationale de la Francophonie, de l'UNICEF, et au ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires religieuses de la République du Niger, la plus forte délégation des écoles de formation des forces de sécurité d'Afrique de l'Ouest et du Centre jamais rassemblée jusqu'ici s'est réunie du 31 octobre au 4 novembre 2011 à Niamey, au Niger, dans le cadre du troisième atelier régional sur la formation des policiers et des gendarmes aux droits de l'enfant. Étaient présents plus d'une soixantaine de participants, parmi lesquels les responsables de formation des forces de sécurité venant des 14 pays francophones de la région ainsi que d'Haïti, de même que des représentants de l'UNICEF et de Save the Children Suède. Réalisation majeure de cet atelier: les 15 pays présents ont adopté par consensus les six compétences-clefs qu'avaient entérinées les experts internationaux à Dakar un mois auparavant.

En novembre 2011, l'Organisation internationale de la Francophonie a souhaité se joindre aux efforts qui ont permis, à l'initiative de l'IBCR, de poursuivre le programme dédié au renforcement des capacités des formateurs et au développement des outils de formation policière aux droits de l'enfant, dans le cadre d'une démarche concertée avec les principaux animateurs des écoles de formation policière d'Afrique de l'Ouest et du Centre. La session régionale, tenue à Niamey, a réuni

avec succès les responsables de la formation des écoles des forces de sécurité de seize pays francophones d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Monsieur Hugo Sada

Délégué à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme de l'Organisation internationale de la Francophonie





Du **31 octobre au 25 novembre**, l'IBCR a contribué à la réalisation de plus de 350 entrevues avec des enfants victimes ou témoins de l'exploitation sexuelle des enfants au Burundi, dans le cadre de sa collaboration avec l'UNICEF Burundi.

Le **22 novembre**, la Directrice générale a été invitée par la Fondation canadienne des femmes afin de partager ses connaissances et le récit de ses activités contre la traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle.

Les **21 et 22 novembre** 2011, le Directeur des programmes de l'IBCR a animé un atelier avec les experts de la protection de l'enfant à New York dans le cadre de l'entente avec le Département des opérations de maintien de la paix sur les outils de formation des centres de formation sur le maintien de la paix à l'échelle mondiale.

Du **6 au 8 Décembre**, Monsieur Guy Bruneau et la Directrice générale ont donné une formation aux formateurs de l'École Nationale de Police de la République du Congo à Brazzaville sur la lutte contre la traite des enfants.

Du **6 au 15 décembre** 2011, le Bureau a rencontré deux de ses partenaires du projet régional au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, soit le Réseau algérien pour la défense des droits des enfants (NADA) et l'Association Amal pour la famille et l'enfant, dans le but de les aider à peaufiner leurs recherches sur leur propre profil national.

Le **15 décembre** 2011, le bureau a signé une entente avec Save the Children Suède pour réaliser une évaluation de la stratégie de mise en œuvre du programme régional de formation militaire en Afrique de l'Ouest. Le rapport final a été remis en mars 2012.

Tout au long de **l'automne et de l'hiver 2011**, le Directeur des programmes de l'IBCR a continué à collaborer avec l'Office national du film du Canada en animant divers débats publics suite à la projection du documentaire de Raymonde Provencher intitulé *Grace, Milly, Lucy... des fillettes soldates*.

Du **9 au 12 janvier** 2012, l'IBCR s'est rendu à Amman en Jordanie pour prendre part à la réunion stratégique du projet MANARA au Moyen-Orient et en Afrique du Nord organisée par Save the Children Suède. En compagnie de tous les directeurs des organisations partenaires, l'IBCR a analysé les résultats obtenus jusqu'à cette date et a préparé la stratégie pour clore la mise en œuvre du projet.

Du **15 au 20 janvier** 2012, le Bureau s'est de nouveau rendu en Tunisie afin de finaliser le profil national de ce pays en collaboration avec son partenaire Amal.

Le **8 mars 2012**, le Directeur des programmes de l'IBCR a animé un cours en ligne portant sur les normes et les lois internationales relatives aux enfants et aux conflits armés en collaboration avec War Child Pays-Bas, dans le cadre d'un cours certifié par le réseau Human Rights Education Associates.

Du **12 au 15 mars** 2012, la Directrice générale de l'IBCR s'est rendue à Bujumbura pour présenter le rapport final de l'évaluation rapide sur l'exploitation sexuelle commerciale des filles et des garçons au Burundi et pour discuter des nombreuses recommandations du rapport avec les instances nationales et internationales responsables.

Pour une deuxième année consécutive, l'IBCR s'est associé à Éducaloi dans le cadre d'un concours visant les élèves de 4^e et 5^e année du secondaire francophone et anglophone du Québec. Les jeunes étaient invités à rédiger des textes d'opinion portant sur l'un des quatre scénarios relatifs aux droits de l'enfant. Les auteurs des textes gagnants se sont vu remettre des prix lors de la cérémonie qui s'est tenue à la Cour Supérieur du Québec, à Montréal en **mars** 2012.

Du **28 au 30 mars** s'est déroulé, sur la base militaire des Nations Unies à Brindisi en Italie, un atelier d'experts sur la formation du personnel des opérations de maintien de la paix des Nations Unies sur la protection de l'enfant. Le Directeur des programmes de l'IBCR travaille depuis octobre 2011 avec le Département des opérations de maintien de la paix pour compiler et analyser les outils de formation employés par ces centres. Il était donc présent à Brindisi pour animer l'atelier et pour présenter les résultats de ses travaux.

L'IBCR est une organisation très professionnelle, profondément engagée pour les droits des enfants et ayant des connaissances importantes sur leurs droits et leur protection.

Madame Andra Querol Directrice executive, CHS Alternativo Pérou





Programme de la promotion de la Convention relative aux droits de l'enfant

- Les profils nationaux



Guillaume Landry
Directeur des programmes

Le projet MANARA

L'IBCR travaille avec le Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de l'ONG Save the Children Suède (SCS) sur un projet visant 9 pays de la région MENA. Le Bureau et SCS ont développé une vision commune qui a mené à la signature d'une entente-cadre avec l'Agence suédoise de Développement international pour appuyer ce projet d'une durée de 3 ans et demi. La composante du projet sur laquelle travaille le Bureau inclut deux volets: le développement des capacités des organisations et la publication d'analyses et de recherches servant de base à des actions pour la mise en œuvre de la Convention.

Le projet MANARA «Le phare» au Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA)

Objectif: promouvoir les actions positives et porteuses d'espoir qui protègent et qui défendent les droits de l'enfant

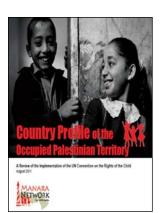
Le travail effectué par l'IBCR se distingue par l'analyse des informations et des données qui sont soumises aux décideurs et aux acteurs nationaux et régionaux afin de les encourager à agir en faveur des droits de l'enfant. Ce qui est mis de l'avant, ce sont les pratiques « prometteuses » en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant.

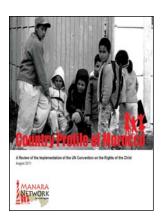
En résumé, il s'agit de se concentrer sur ce qui «fonctionne»!

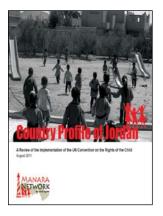
La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord : dépolitiser les droits de l'enfant et promouvoir le travail et l'expérience des ONG nationales...

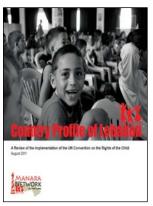
Le **printemps arabe** a marqué l'année 2011, et a eu des effets sur les activités du Bureau. En effet, le projet MANARA devait se tourner durant cette année vers la Tunisie, l'Égypte, et l'Algérie. De plus, il était prévu que le Bureau se rende en Syrie pour produire un profil national sur les droits de l'enfant. Or, en raison du conflit interne qui secoue le pays, la mise en œuvre de ce volet du projet a été repoussée, avant d'être annulée. Dans un premier temps, l'instabilité affectant l'Égypte et la Tunisie a retardé la conduite des activités du projet, puisqu'il n'était pas possible de se rendre sur place en début d'année. Ce n'est qu'à partir de l'été que le Bureau a pu se rendre dans ces pays et amorcer le projet. Le nouveau contexte en Tunisie et en Égypte amène bien sûr un lot d'instabilité, mais également de grandes opportunités. L'ouverture de l'espace public à l'expression, la remise en question de dogmes établis depuis des décennies, et les revendications pour une plus grande reconnaissance des droits et libertés mènent à de grands bouleversements. Ces pays sont à la croisée des chemins, dans la mesure où ils sont actuellement en cours de rédaction de leur Constitution. La conduite du projet dans ces deux pays a été des plus opportunes, dans la mesure où les organisations de la société civile ont besoin de tous les outils nécessaires pour parvenir à faire en sorte que les droits des enfants soient reconnus et respectés dans ce nouveau contexte.

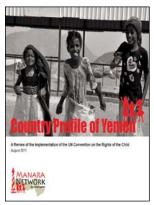




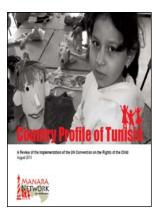












À venir les Profils de l'Algérie et de l'Egypte...

Le projet MANARA: accomplissement d'une troisième année

Dans le cadre de ce projet, le Bureau aura formé dix organisations dans neuf pays de la région :

1re année : l'Association Libanaise pour l'Éducation et la Formation (ALEF), et l'Action Liée au développement sans Frontières (Naba'a), établies au Liban; l'ONG Bayti basée au Maroc, ainsi que SOUL au Yémen.



Elodie Eva Le Grand Chargée de projet – Moyen-Orient et Afrique du Nord

2^e année : Mizan Law Group for Human Rights en **Jordanie**, Defence for Children Section Palestine dans les **territoires palestiniens occupés**, et le réseau Iraqi Child Rights Network en **Irak**.

3° année : l'Association Amal pour la famille et l'enfance en **Tunisie**, le Réseau algérien NADA pour la défense des droits de l'enfant en **Algérie**, la Coalition égyptienne pour les droits de l'enfant (Egyptian Coalition for Children's Rights, ECCR) en **Égypte.**

Afin d'effectuer un plaidoyer fort pour les droits de l'enfant, il importe de se baser sur des faits et des statistiques. Par son travail minutieux et de qualité, l'IBCR a élaboré une méthode permettant aux ONG de recueillir des données et d'être ainsi en mesure de faire en sorte que les pratiques du pays soient en conformité avec la Convention relative aux droits de l'enfant. Grâce à ce travail de recherche, les partenaires de MANARA ont pu développer des campagnes efficaces au niveau régional et sont prêts à pousser le travail encore plus loin. Save the Children Suède remercie l'IBCR pour tous

ses efforts, pour la collaboration cordiale et collégiale ainsi que son engagement, et nous espérons coopérer à nouveau dans un proche avenir.

Madame Sanna Johnson

Directrice régionale Moyen-Orient Afrique du Nord, Save the Children Suède





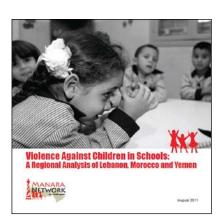
La méthodologie transmise par l'IBCR pour rédiger les profils nationaux ainsi que l'analyse régionale) a été très utile et très enrichissante. La méthodologie utilisée a permis à l'équipe d'Alef de travailler selon une orientation claire, tempérée seulement par le mentorat soutenu de l'IBCR lorsque c'était nécessaire. (...) L'IBCR a fait preuve, tout au long du projet, de flexibilité pour traiter des questions et des scénarios imprévisibles. L'IBCR avait une approche très participative et emphatique à l'égard des défis pratiques rencontrés par ALEF. En outre, l'IBCR a joué un grand rôle en facilitant les discussions entre Alef et son organisation partenaire, l'organisation palestinienne Nabaa, lors du travail sur les deux rapports à produire dans le cadre du projet. La collaboration entre Alef et l'IBCR a été une riche expérience. De plus, cette collaboration a permis d'obtenir de grands résultats ; les rapports produit sous la supervision et avec le soutien

de l'IBCR étaient de haute qualité et ont reçu des commentaires positifs de la part des nombreux partenaires et acteurs-clefs au Liban.

Madame Darine El Hajj

Directrice exécutive, Association Libanaise pour l'Éducation et la Formation (ALEF), Liban





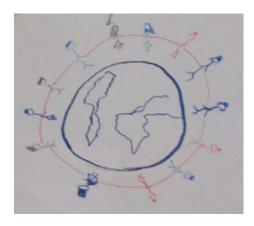
La formation et le transfert d'expertise : agir avec toutes les informations en main !

Pour inciter les partenaires à **produire eux-mêmes et de** manière indépendante des profils nationaux et à utiliser les résultats de leurs recherches pour intervenir en faveur de la pleine mise en œuvre de la Convention dans leur pays et leur région, le Bureau a choisi d'accorder la priorité au transfert de son expertise, entre autres moyens par des formations et le renforcement des capacités des partenaires locaux. Au cours de cette année, le Bureau a formé trois organisations de la société civile dans trois nouveaux pays de la région MENA sur les droits de l'enfant (au travers de formations d'une semaine prodiguées par le Bureau, et pouvant être étayées de formations complémentaires) mais aussi sur les méthodologies de recherche et d'analyse des actions mises en œuvre pour l'application de la Convention.

Formation à Alger (Algérie), octobre 2011



Elodie Eva Le Grand explique la méthodologie des profils des pays



Les participants algériens ont représenté un droit de l'enfant



La compréhension et la perception des droits de l'enfant au sein de notre organisation a largement grandie grâce à notre collaboration avec l'IBCR. Grâce à notre expérience positive avec l'IBCR l'approche de travail de SOUL a considérablement changé; aujourd'hui la défense des droits de l'enfant et la formation représentent 40 % de nos projets.

SOUL et l'IBCR ont collaboré ensemble et nous sommes prêts à continuer à travailler sur différents projets afin de coopérer en vue de la réalisation des droits de l'enfant au Yémen.

À titre d'exemple de ce partenariat fructueux avec l'IBCR, mentionnons le parcours d'une employée de SOUL, d'abord co-formatrice et finalement formatrice qualifiée sur les questions relatives aux droits de l'enfant, qui s'est occupée de l'instruction des autres membres de Manara. Cette employée a ainsi pu partager ses compétences nouvellement acquises avec l'ensemble de l'équipe de Soul.

Docteur Arwa AL Deram

Directrice exécutive, SOUL for Development, Yémen



Assurer la pérennité des résultats

En 2012, le Bureau se rendra à Beyrouth au Liban pour divulguer le contenu de l'ensemble des rapports produits en collaboration avec les partenaires de la société civile, et pour clore ce volet de collaboration avec Save the Children Suède et l'Agence suédoise de développement international. Un atelier de partage d'expériences sera organisé en collaboration avec la Ligue des États arabes pour réunir les représentants gouvernementaux et ceux de la société civile des neuf pays participants, dans le but de mettre en lumière les pratiques prometteuses documentées par les partenaires du réseau MANARA, afin d'inspirer les pays voisins à faire de même.



Exemple des fiches pays qui présentement deux des «bonnes» pratique, ici la fiche du Yémen.



http://mena.savethechildren.se/MENA/What-we-do/ Civil-Society-for-Child-Rights/Regional/A-Civil-Societyfor-Child-Rights-in-the-MENA-Region-/



Faire des droits de l'enfant une réalité: la formation initiale et spécialisée dans les écoles de police en Afrique de l'Ouest et du Centre

Au début des années 2000, le Bureau international des droits des enfants a été amené à travailler avec les forces de l'ordre dans le cadre de ses activités pour la prévention de la traite d'enfants et pour la défense et la promotion des droits des enfants victimes de la traite au Canada. Les échanges avec les responsables des services policiers, les agences frontalières et les services fédéraux l'ont sensibilisé au mandat complexe et large de ces institutions à l'égard des droits de l'enfant. En 2008, fort de ces partenariats, le Bureau a été enchanté d'établir une collaboration avec le siège social du réseau émergeant de corps policiers francophones : Francopol. Convaincu de l'importance de s'intéresser de plus près à l'intégration des droits de l'enfant dans les formations des policiers et des gendarmes, Francopol a placé sa confiance dans notre organisation et a appuyé la mise sur pied des séminaires régionaux rassemblant les forces policières et les gendarmes qui se sont tenus en novembre 2009 à Ouagadougou (Burkina Faso) et en décembre 2010 à Cotonou (Bénin).

En tant que défenseur de la Convention relative aux droits de l'enfant, le Bureau international des droits des enfants reste convaincu qu'un changement durable en faveur des droits des enfants devra se faire en premier lieu avec celles et ceux qui sont responsables de l'application de la loi.

Après plusieurs années de collaboration avec des institutions de formation policière en Amérique du Nord, en Afrique de l'Ouest et du Centre et en Europe, le Bureau est persuadé que cette mobilisation d'individus et d'institutions engagés qui ont à cœur le droit des enfants de vivre à l'abri de la violence, de l'exploitation, de l'abus et de l'abandon, fait déjà une différence et permet d'améliorer le sort des enfants victimes, témoins ou auteurs d'actes criminels.





Je réaffirme la très bonne collaboration qui a prévalu entre la Police Nationale et ses partenaires, en particulier le Bureau international des droits des enfants. Je tiens aussi et surtout à relever la qualité de l'expertise et de l'expérience de l'IBCR dans le domaine de la protection de l'enfance ainsi que la disponibilité de ses responsables, qui ont mis leur savoir et leur savoir-faire à la disposition des partenaires. Enfin, si toutes les rencontres organisées ont été une réussite, c'est assurément grâce aux compétences indéniables

du Directeur des programmes de l'IBCR, Monsieur Guillaume Landry.

Monsieur Madougou Mahamane Laouali

Commissaire de Police de la République du Niger, actuellement en mission dans le cadre de l'Opération de maintien de la paix en Haïti





Toutefois, un changement d'approche s'impose!

Nos travaux et échanges ont permis d'obtenir un consensus sur le fait que les écoles de police et de gendarmerie doivent intégrer une formation initiale obligatoire sur l'intervention des forces de l'ordre en matière de droits de l'enfant, afin de garantir une durabilité et une véritable appropriation de ces principes dans le travail des autorités responsables du maintien des lois au quotidien. En conséquence, la désignation par un groupe d'experts multisectoriels et inter-agences des compétences-clefs que tout policier ou gendarme devrait posséder afin d'adapter sa pratique aux droits de l'enfant est au centre de cet ambitieux processus de changement.

Novembre 2009 à Ouagadougou, Burkina Faso

Les échanges animés qui ont eu lieu lors de ce colloque avaient permis d'identifier deux réalités marquantes :

- 1) D'abord, les forces de sécurité semblaient généralement maîtriser le vocabulaire et la terminologie associés aux droits de l'enfant, mais présentaient de sérieuses lacunes quant à la compréhension de leur signification et de leur application concrète. Outre la Convention et la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, les autres normes internationales en matière de justice pour mineurs étaient pour la plupart généralement inconnues des forces policières.
- 2) D'autre part, il s'est avéré que plusieurs forces de sécurité s'étaient engagées à offrir des formations sur les droits de l'enfant, mais ces formations étaient toutes ad hoc, offertes par des intervenants externes, non-évaluées, courtes et sans apparent effet sur l'intégration des droits de l'enfant dans le travail des corps policiers.

La justice juvénile : passer des normes internationales à l'application au niveau national Pour SCS, le partenariat avec l'IBCR s'est révélé fructueux. La proactivité et la flexibilité sont des atouts qui facilitent la collaboration avec l'IBCR et font des membres de son personnel de vrais professionnels. Ces qualités ont été mises au profit de quelques initiatives que nous avons menées ensemble en Afrique de l'Ouest depuis 2010. En 2011, nous avons jeté les bases d'une coopération plus globale sur la question de la formation des personnels de police et de gendarmerie sur les droits de l'enfant. Ainsi, Save the Children a été régulièrement impliqué dans les ateliers de réflexion et planification initiés par l'IBCR et ses partenaires, successivement à Cotonou et à Niamey. Mieux, SCS et l'IBCR, en collaboration avec l'UNICEF, ont organisé un atelier qui a regroupé 40 experts internationaux à Dakar en septembre 2011. Ce fut un moment décisif qui a permis d'identifier et de valider des compétences-clefs en matière de formation des policiers et gendarmes sur les droits de l'enfant. Tout logiquement, cette coopération se poursuivra en 2012 dans le cadre de l'opérationnalisation des plans d'action adoptés par les académies de police et de gendarmerie fin 2011. Cette marque de confiance se concrétise également par notre décision de confier à l'IBCR la réalisation de l'évaluation de notre programme de formation des militaires sur les droits de l'enfant, que nous mettons en œuvre dans les quinze pays d'Afrique de l'Ouest depuis l'an 2000. Nous sommes convaincus de l'expertise de l'IBCR sur les questions de droits et de protection des enfants, dont il suit la marche

au niveau global. Ceci laisse envisager plusieurs pistes de collaboration dans le futur.

Monsieur Soumahoro Gbato

Conseiller régional à la protection de l'enfant en situation d'urgence Save the Children Bureau régional Afrique





Décembre 2010 à Cotonou, Bénin

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Francopol et le Bureau ont organisé une réunion de travail sur la formation policière en Afrique de l'Ouest et du Centre portant sur l'application des normes internationales en matière de justice juvénile. Le Bureau proposait comme mesure de base d'accompagner dans le temps des formations conséquentes, intégrées et pratiques au sein des écoles de police et de gendarmerie *via* un processus de transfert de connaissances et de suivi afin d'obtenir un impact réel durable. L'atelier a permis d'élaborer les grandes lignes d'un plan d'action pour les années à venir, tout en bénéficiant de l'aval des écoles présentes⁶. Les conclusions ont fait ressortir les points suivants : un travail substantiel reste à fournir pour renforcer l'intégration et la compréhension des droits de l'enfant parmi les participants.

 Il s'agit des écoles du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Congo (Brazzaville), du Mali, du Niger, de la République centrafricaine, du Sénégal et du Togo.

L'IBCR a démontré un leadership impressionnant en Afrique de l'Ouest et du Centre au niveau de la promotion et du soutien de pratiques policières adaptées aux droits de l'enfant dans les pays francophones. Sous leur coordination, un nouveau réseau composé de défenseurs francophones et de supérieurs de la sécurité a été initié, et un nouveau partenariat a été favorisé entre l'IBCR, l'UNICEF, Save the Children et les académies de police et de gendarmerie africaines. En 2011, l'IBCR a organisé une consultation régionale donnant lieu à un consensus sur les compétences-clefs à adopter au niveau régional pour assurer une intervention policière respectueuse des droits de l'enfant. De plus, l'IBCR a pu recommander des modules de formation. Le travail a maintenant évolué vers le niveau national, avec des plans d'action pour fournir un appui technique à au moins 6 pays de la région dans le but d'institutionnali-

ser les modules de formation dans les programmes de formation initiale des écoles de police.

Brigitte De Lay

Spécialiste de la protection de l'enfant (systèmes de protection de l'enfant et justice), UNICEF, Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Centre



Travailler en vue de changements à long terme

Fort de ces conclusions, le Bureau a étayé le plan d'action développé en collaboration avec les écoles de police et de gendarmerie lors de l'atelier de Cotonou, en vue d'en faire un programme de développement. Le Bureau a alors reçu en avril 2011 un appui du Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre afin de lui permettre de réaliser le travail de fond nécessaire à la mise en place des phases subséquentes.

L'Organisation internationale de la Francophonie, Save the Children Suède, l'UNICEF Niger et l'UNICEF Sénégal ont tous contribué financièrement à la réalisation des activités de 2011. De plus, une dizaine de bureaux-pays de l'UNICEF (Bénin, Cameroun, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Haïti, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo), ont pris en charge les frais de participations des délégués de leur pays aux ateliers organisés cette année dans le cadre de ce plan d'action.

Fort de ces appuis, le Bureau a été en mesure de :

- Réaliser une revue de littérature permettant d'identifier les compétences et les connaissances-clefs que tout gendarme ou policier devrait maîtriser afin d'adapter sa pratique aux enfants et de respecter les normes et les lois en la matière;
- Produire une analyse mondiale et régionale détaillée des outils existants utilisés dans la région pour former les policiers et les gendarmes aux pratiques policières adaptées aux enfants;
- Préparer un plan de cours qui permettrait de renforcer adéquatement le savoir-faire et le savoir-être des forces policières et des gendarmes.

Septembre 2011 à Dakar, Sénégal

Le Bureau a rassemblé un comité de 40 experts pour valider et pour améliorer la liste des compétences-clefs, le programme de formation et l'analyse des outils existants. Au terme de l'atelier d'experts, le Bureau a intégré les recommandations au sein des outils développés, en plus de publier un rapport faisant état des résultats de la consultation.



Table d'honneur pour les discours d'ouverture, en commençant par la gauche : Commissaire Abdoulaye Diom, Directeur adjoint de l'école de police, représentant du Ministre de l'intérieur, Giovanna Barberis, Représentante de l'UNICEF Sénégal, Benoit Van Keirsbilck, Directeur de Défense des enfants international et Membre du Conseil d'administration de l'IBCR, Nadja Pollaert, Directrice générale de l'IBCR, et Eva Molt, Directrice générale du Bureau régional de Save the Children Suède pour l'Afrique de l'Ouest.



Une œuvre collective: les dernières retouches en vue de valider par consensus la liste des compétences-clefs que tout policier ou tout gendarme devrait maîtriser afin d'adapter sa pratique aux droits de l'enfant.

Octobre-novembre 2011 à Niamey, Niger

Grâce à l'appui de l'UNICEF Niger, 60 représentants des écoles de police, de la gendarmerie, de la garde nationale et de l'armée d'une quinzaine de pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (en plus d'Haïti) ont pu prendre part/participer à l'atelier de Niamey. Cet atelier a permis l'adoption, par consensus, par les 15 délégations représentées de six compétences-clefs qui doivent dorénavant être enseignées aux policiers et aux gendarmes afin que ceux-ci puissent adapter leur pratique aux droits de l'enfant.

Les six compétences-clefs des forces de sécurité travaillant avec les enfants adoptées au cours de l'atelier de Niamey sont les suivantes :

- Connaissance, promotion, et mise en pratique des droits de l'enfant
- Connaissance et mise en pratique des règles de l'éthique et de la déontologie
- Connaissance de l'enfant
- Interactions et communication avec l'enfant et les acteurs de son milieu familial et communautaire
- Collaboration avec tous les intervenants formels et informels pour une bonne coordination de l'intervention
- Utilisation efficace des instruments de travail adaptés aux enfants

Chaque pays a également développé au cours de l'atelier un **plan d'action national** identifiant les étapes à suivre afin d'intégrer, au minimum, un cours initial obligatoire enseigné à tous les policiers et à tous les gendarmes des pays participants.

C'est donc sur les bases mêmes de ce plan d'action développé par les participants à l'atelier régional de Niamey que le Bureau international des droits des enfants a poursuivi, au début 2012, les discussions avec plusieurs partenaires, notamment l'UNI-CEF, Save the Children Suède et l'Organisation internationale de la Francophonie, en vue de démarrer des projets d'accompagnement d'une demi-douzaine de pays souhaitant intégrer l'approche par compétence et rendre obligatoire des cours sur la protection de l'enfant au sein des écoles de ses forces de sécurité.



Lancement de l'atelier régional à Niamey (Niger) sur les pratiques des forces de sécurité en octobre 2011.



Le programme des enfants touchés par les conflits armés

Le Bureau international des droits des enfants est impliqué depuis 1999 dans la prévention et la protection des droits des enfants dans les conflits armés, et coordinateur depuis 2006 du Forum canadien sur les enfants et les conflits armés. Le Bureau est ainsi à l'origine de consultations et d'expertises approfondies sur le sujet, et d'un solide réseau d'experts implantés aux quatre coins du monde.

Un guide pour faciliter le suivi des violations subies par les enfants dans les conflits armés afin d'interpeller le Conseil de sécurité des Nations Unies

En 2010, le Bureau a publié un guide en matière de droit international humanitaire et de droit international des droits de la personne portant sur les enfants et les conflits armés. À ce jour, plus de 4 500 personnes ont téléchargé les versions française et anglaise de ce guide, ce qui témoigne de sa pertinence et de son appropriation par les divers acteurs sur le terrain.

Avec l'ambition de sensibiliser davantage les coalitions nationales et les organisations non gouvernementales à la question des enfants dans les conflits armés, et plus particulièrement à l'application des lois et des normes internationales portant sur ce thème, l'IBCR a mis en place des sessions de formation en s'appuyant sur le contenu de son guide sur les enfants et les conflits armés ainsi que sur les modules de formation présentés dans différents chapitres de l'ouvrage.

Des formations techniques pour celles et ceux qui interviennent sur le terrain

En avril 2011, une première série de sessions de formation a été organisée à **Bogota**, en Colombie, avec le soutien de University of Santo Tomas, l'Organisation internationale pour les migrations et la Coalition colombienne pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats.

War Child Holland (WCH) est très heureux d'avoir renforcé la collaboration avec l'IBCR au cours de la dernière année. Le Guide a été présenté lors d'un atelier de plaidoyer international et est devenu une ressource de contenu fiable pour 11 domaines de programmation de WCH, dont l'Afghanistan, la Colombie, la République démocratique du Congo et la République du Soudan du Sud, en offrant aux employés de WCH une ressource de contenu solide sur les questions-clefs relatives aux enfants et aux conflits armés. Guillaume Landry a fourni un soutien direct au développement de l'initia-

tive internationale de War Child «De la négligence à la protection» sur la (ré) intégration des enfants qui sont marginalisés en raison de conflits armés.

Madame Annabel Trapp WCH Child Rights and Advocacy Coordinator, War Child, Pays-Bas



En mai 2011, une seconde série s'est déroulée à **Amman**, en Jordanie, dans le cadre d'un atelier régional organisé par Save the Children Suède, en présence des représentants de la société civile irakienne, libanaise, palestinienne et yéménite. Ces cours visaient à encourager les coalitions à maîtriser, au niveau national, un mécanisme de surveillance et de communication de l'information au sujet des plus graves violations à l'encontre des droits des enfants.

Le Bureau a appuyé de nombreuses projections du documentaire Grace, Milly, Lucy... des fillettes soldates réalisé par Raymonde Provencher et co-produit par Macumba Doc et l'Office national du film du Canada.



Notre expertise au service de la Banque mondiale...

En septembre 2012, le Bureau a également poursuivi sa collaboration avec Monsieur Yvan Conoir dans le cadre d'une évaluation indépendante finale appuyée par la Banque mondiale portant sur le Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (PNDDR) de la République démocratique du Congo. Le Directeur des programmes de l'IBCR a donc participé à cet exercice en prenant les commandes du volet enfant de l'étude. Des centaines de rapports, évaluations et publications ont alors été analysés pour mieux évaluer la performance du programme depuis sa création en 2003. Une mission terrain a été réalisée à Kinshasa pour rencontrer une douzaine d'acteurs impliqués dans ce programme en vue d'étayer les conclusions de l'analyse. Le rapport final a été remis au Programme national et à la Banque mondiale à la fin septembre 2011.

Notre expertise au service du Département des opérations de la Paix des Nations Unies...

En octobre 2011, le Directeur des programmes de l'IBCR entamait une collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix, dans le cadre d'un examen exhaustif du matériel de formation portant sur la protection des enfants destiné au personnel militaire qui sera déployé lors des missions de maintien de la paix.

Le but de cette initiative était de mettre à jour le module de formation de base préalable au déploiement actuellement utilisé. De plus, il est prévu de développer un matériel de formation ciblé dans le but de renforcer l'application du mandat de protection de l'enfant prescrit par les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les enfants et les conflits armés et confirmé dans le plus récent rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix. Ce processus d'examen inclut des consultations avec les Conseillers militaires des États membres et les formateurs au sein des centres de formation sur le maintien de la paix à travers le monde.

Le Bureau international des droits des enfants (IBCR) a été associé aux initiatives de la Chaire Raoul Dandurand et de la Faculté de science politique et de droit dans le cadre du développement des Séminaires d'approfondissement sur les Opérations de paix, humanitaires et de consolidation de la paix, lesquels sont ouverts depuis 2007 non seulement aux étudiants de Maîtrise, mais aussi à des professionnels provenant de différents horizons. La présence de l'IBCR a permis de mettre en lumière les développements réalisés depuis quelques années en matière de protection internationale des enfants, tant au sein de missions de paix qu'au sein d'opérations humanitaires ou encore de désarmement, démobilisation ou réintégration. Cette expertise – rare – est un apport fondamental à la compréhension des défis et efforts qui attendent les opérateurs de terrain dans la gestion des opérations complexes – civiles, militaires, post-conflit – internationales mises en œuvre tant par les Nations Unies, les acteurs nationaux et/ou d'autres acteurs internationaux intergouvernementaux (Banque mondiale, UNI-CEF, missions de paix) que privés. L'IBCR nous a aussi permis, dans un autre contexte, de mettre au point l'évaluation finale

du Programme national de DDR en République démocratique du Congo, au sein duquel la composante « Enfants » s'est révélée fondamentale, puisque plus de 30 000 enfants ont été « sortis du bush » avant d'être encadrés et suivis par les agences internationales et nationales présentes. Le travail de consolidation et d'interprétation des données disponibles a été essentiel pour fournir une lecture acceptable des efforts entrepris en la matière, sous l'égide du financement de la Banque mondiale.



Coordinateur académique – Séminaires d'Été sur les Opérations de paix, humanitaires et de consolidation de la paix, Consultant international





Le Directeur des programmes de l'IBCR a donc été recruté pour prendre les commandes de ce travail de cartographie, réalisé en partenariat avec l'UNICEF, Save the Children Suède et le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés. Plus de 225 outils de formation ont été analysés dans le cadre de ce projet, et près de 80 centres de formation ont été sondés au sujet de leurs stratégies et mode d'enseignement sur les questions de protection de l'enfant.

Une retraite d'experts a été organisée à New York en novembre 2011 pour orienter le développement du programme. À la fin du mois de mars 2012, un atelier a été organisé sur la base militaire des Nations Unies à Brindisi en Italie réunissant une quarantaine d'experts, dont une douzaine de représentants des États membres des Nations Unies, pour présenter les résultats de ces analyses et pour déterminer la marche à suivre en vue de consolider et d'harmoniser la formation du personnel des opérations de maintien de la paix sur la protection de l'enfant. À chaque fois, lors de ces deux événements, le Directeur des programmes de l'IBCR a agi en tant qu'animateur de ces ateliers et, fort des travaux réalisés par l'équipe du Bureau sur ces questions, a été en mesure d'alimenter les échanges.

En octobre 2011, le département des opérations de maintien de la paix (DOMP) et le département de l'appui aux missions (DFS) ont entrepris un examen exhaustif de la formation pour le personnel de maintien de la paix en collaboration avec l'UNICEF, le Bureau du représentant spécial du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés et Save the Children Suède. Dans la mise en œuvre du projet, DPKO/DFS ont travaillé avec Guillaume Landry, le Directeur des programmes au sein du Bureau international des droits des enfants, pour mener une analyse des activités et outils de formation existants et effectuer l'observation des centres de formation de maintien de la paix sur leur approche de la formation en matière de protection de l'enfant. Au cours des 6 derniers mois, l'IBCR a recueilli et analysé 225 outils de formation et des documents sur la protection de l'enfant pour former les soldats de maintien de la paix de tous les coins du monde. L'IBCR a également analysé 79 réponses à un sondage auprès de centres de maintien de la paix et des formateurs sur la protection de l'enfance. Les conclusions de l'analyse ont permis d'alimenter les discussions lors de la consultation d'experts sur la formation à l'intention du personnel de maintien de la paix organisée par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions (DFS) à Brindisi en Italie du 28 au 30 mars 2012. Le directeur des programmes de l'IBCR a co-animé cette consultation qui a rassemblé 42 participants provenant des diverses écoles de formation pour le personnel de maintien de la paix, des Missions de maintien de la paix, de l'UNICEF, du Haut Commissariat des droits de l'homme et de Save the Children. Cet atelier avait pour but de discuter de « l'état actuel de la formation » du personnel des opérations de maintien de la paix sur la protection des enfants et de partager les leçons apprises et bonnes pratiques dans le domaine du travail.

La collaboration avec l'IBCR a enrichi ce processus, puisque l'IBCR procède à un examen du matériel de formation pour la police nationale et la gendarmerie en Afrique occidentale et centrale. L'IBCR a également une collaboration bien établie avec les acteurs nationaux et les organisations des Nations Unies et des programmes que nous espérons continuer à s'inspirer de notre collaboration et réseaux importants. Nous sommes heureux de poursuivre cette collaboration en 2012-2013.



Child Protection Focal Point, Policy, Evaluation and Training Division Department of Peacekeeping Operations/Department of Field Support, United Nations





Le programme Enfants et justice



Maître Catherine Beaulieu

Directrice adjointe

aux programmes

La traite des enfants

Le projet du Bureau contre la traite des enfants – « Prévention de la traite et protection des enfants victimes au Congo : formation des forces policières et des travailleurs sociaux »

Depuis l'automne 2010, avec l'appui financier du Département d'État des États-Unis, le Bureau met en œuvre en République du Congo un projet intitulé « Prévention de la traite et protection des enfants victimes au Congo : formation des forces policières et des travailleurs sociaux ».

Ce projet, d'une durée de deux ans (octobre 2010 à octobre 2012), a pour but de former les acteurs-clefs que sont les policiers, les gendarmes et les travailleurs sociaux pour que ces derniers puissent à leur tour mieux lutter contre la traite, la prévenir et protéger les enfants qui en sont victimes.

Ce projet vient renforcer la stratégie congolaise de lutte contre la traite des enfants, dont les activités étaient jusqu'à présent limitées à Pointe-Noire. La rédaction de documents, tels que la cartographie des acteurs étatiques et non étatiques impliqués dans cette lutte, ainsi que l'analyse des besoins en formation des travailleurs sociaux ont permis de mieux cerner les différents mandats de ces acteurs. Ces travaux ont aussi contribué à enrichir les connaissances relatives au phénomène de la traite des enfants au Congo et à ses différentes manifestations.

Le Bureau s'est associé au ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité (MASAHS) ainsi qu'à l'UNICEF qui appuient la mise en œuvre du projet. Il s'est également allié à l'École Nationale Supérieure de la Police (ENSP) et à l'École de la Gendarmerie Nationale (EGN) qui comptent parmi les bénéficiaires principaux du projet.



Au Québec, le Bureau s'est associé à l'École nationale de police du Québec (ENPQ) pour rédiger un manuel de formation policière à l'intention de l'EGN et de l'ENSP. Ce manuel est adapté au contexte congolais et prend en compte le cadre juridique en vigueur au pays. À chaque étape de rédaction, les contenus du manuel ont été validés par les partenaires congolais. Les sujets couverts répondent aux besoins exprimés par les bénéficiaires congolais et incluent les manifestations de la traite des enfants au Congo, l'entrevue avec un enfant victime de traite, la collaboration multisectorielle, la répression, et le processus méthodique de l'intervention policière dans le contexte de la traite des enfants.



Lors de la conférence de clôture avec Madame Margaret Diop, Cheffe adjointe de l'ambassade des États-Unis en République du Congo, décembre 2011.



J'ai été un témoin privilégié de votre dévouement envers la cause des enfants. Votre capacité et votre habileté à transmettre votre message aux décideurs, aux médias,

aux intervenants ainsi qu'aux participants permettra sans doute d'ouvrir la route à un monde meilleur pour les enfants.

Monsieur Guy Bruneau

Directeur par intérim, Direction du perfectionnement professionnel, École nationale de police du Québec



Formation des formateurs à l'intention des forces de l'ordre

En décembre 2011, Monsieur Guy Bruneau de l'École Nationale de Police du Québec (ENPQ), Monsieur Emmanuel Bayeni (consultant de l'IBCR établi à Brazzaville en République du Congo) et la Directrice générale ont donné conjointement une formation à 12 formateurs de l'école de gendarmerie et de l'école de police en République du Congo.

Cette formation a été reçue avec beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme par les deux institutions concernées et par les participants.

La cérémonie de clôture de la formation à l'école nationale de police de la République du Congo a été présidée par le **Directeur de Cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID), Monsieur Séraphin Ondelé.**

Ce dernier a réitéré l'engagement ferme du Congo pour la lutte contre la traite et pour la protection des enfants qui en sont victimes.

Les congolais prennent la formation en main...

En février 2012, le Bureau formait un deuxième groupe de policiers et de gendarmes, à Brazzaville. Ces formations s'échelonneront jusqu'en septembre 2012 et seront également offertes à Pointe-Noire. En tout, 80 policiers et gendarmes recevront une formation sur la prévention de la traite, les poursuites et la protection des victimes. Le Bureau souhaite qu'à long terme, ces formations soient intégrées aux programmes réguliers des deux écoles afin d'assurer leur pérennité.

Formation des formateurs à l'intention des travailleurs sociaux

En parallèle, le Bureau a entamé la deuxième phase du projet qui consiste à élaborer et à dispenser un programme de formation à l'intention des travailleurs sociaux de ce pays afin qu'ils puissent apporter une assistance efficace aux enfants victimes. Un deuxième manuel a donc été développé par le Bureau, en partenariat avec le MASAHS et l'UNICEF. Les formations des formateurs et de leurs collègues auront lieu au printemps et à l'été 2012.

L'enfant n'est pas seulement un sujet de droit, mais un être fragile dont la protection doit résonner en nous en termes d'impératifs, c'est-à-dire de devoir moral

M. Séraphin Ondelé.

Directeur de Cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID), République du Congo



Photo de groupe avec les formateurs congolais, Brazzaville, décembre 2011.



Les enfants victimes et témoins d'actes criminels

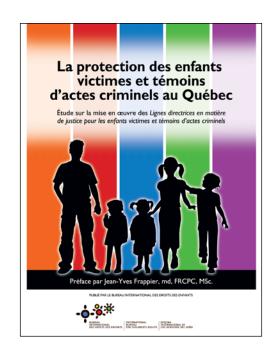
Une étude sur l'application des Lignes directrices au Québec

L'équipe du Bureau a complété un projet de recherche documentaire pluridisciplinaire sur la façon dont le Canada et, plus particulièrement, le Québec, font respecter les droits des enfants victimes et témoins. Le projet, unique en son genre, a été rendu possible par le financement du Bureau fédéral d'aide aux victimes d'actes criminels du ministère fédéral de la Justice.

Le rapport de recherche, intitulé La protection des enfants victimes et témoins d'actes criminels au Québec : étude sur la mise en œuvre des Lignes directrices en matière de justice pour les enfants victimes et témoins d'actes criminels, a été publié au printemps 2011. Il fait état des points de vue de plusieurs professionnels impliqués auprès des enfants victimes et témoins qui ont généreusement accepté de participer à notre étude : avocats, juges, travailleurs sociaux, personnel médical et autres. Ce projet a permis de mettre en lumière les nombreux progrès réalisés et les bonnes pratiques en cours, et de mieux cerner les défis que les professionnels, les enfants eux-mêmes et leurs parents doivent surmonter pour faire respecter leurs droits.

L'IBCR donne une voix aux enfants victimes d'actes criminels

Dans un souci constant de protéger les droits des enfants et de leur permettre d'être entendus comme le prévoit l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU, le Bureau s'apprête à lancer la prochaine phase de ce projet, qui consiste à documenter les expériences des enfants victimes et témoins d'actes criminels en recueillant leur parole.



Lors de la conduite du projet CURE sur les enfants victimes dans les pays de l'Union européenne en 2009-2010, l'IBCR nous a inspirés tout au long du processus. L'équipe du Bureau nous a été utile en nous offrant des commentaires essentiels à nos recommandations. À la fin du projet CURE, nous avons apprécié d'avoir un représentant de l'IBCR à notre conférence en Suède, et nous avons été impressionnés par le rapport sur la façon dont les lignes directrices des Nations Unies sur les enfants victimes et témoins peuvent être appliquées dans un contexte canadien. Nous sommes heureux d'avoir eu l'occasion de partager les connaissances et l'expertise de l'ICBR.

Mesdames Anna Wergens et Anna Sigfridsson

Autorité de l'indemnisation de victimes de Crime et soutien aux victimes, Gouvernement de la Suède



Le programme contre l'exploitation sexuelle des enfants

Évaluation rapide sur l'exploitation sexuelle commerciale des enfants, filles et garçons, au Burundi

Le Bureau a été contacté à titre de consultant international par l'UNICEF Burundi pour effectuer une évaluation rapide sur l'exploitation sexuelle des filles et des garçons au Burundi. Ce projet novateur a été réalisé du 26 septembre au 25 décembre 2011. Plus de 300 enfants incarcérés, vivant de la prostitution, dans la rue, employés comme domestiques, dans l'industrie de la pêche ou d'autres domaines, ont pris part à cette étude. De plus, les enfants ont participé au projet depuis l'étape de sa conception jusqu'à son déroulement. Cette évaluation rapide s'inscrit dans une démarche entamée par le gouvernement du Burundi qui vise à éliminer les pires formes de travail des enfants d'ici 2015 à travers son Plan d'Action national.

Cette évaluation rapide avait pour objectifs de déterminer si l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESCE) existe au Burundi et d'identifier les enfants susceptibles d'en être victimes. L'étude a également permis de révéler le type de personnes impliquées, les endroits où se produit

l'exploitation, les processus qui amènent les enfants à devenir victimes, ainsi que les moyens de prévenir le phénomène. Le Bureau a donc été mandaté pour créer les outils et le protocole de recherche, développer les questionnaires et les documents sur la protection et la confidentialité, former les intervenants qui allaient procéder aux entrevues, et coordonner le travail avec un groupe de référence.

Après une première phase de mise en place du cadre de la recherche et de consultation d'informateurs-clefs, 307 enfants ont été rencontrés dans quatre zones d'enquête : Bujumbura, Rumonge et Makamba (au sud), Gitega (au centre) et Muyinga (au nord). Cette série d'entrevues a été réalisée sur une période de quatre semaines. Parmi les enfants interrogés, certains intervenaient en tant que victimes et d'autres en tant que témoins, et cette enquête visait à mettre en lumière leurs différentes perceptions du phénomène. De cette évaluation rapide, il ressort en premier lieu que les enfants ont besoin de parler de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, et d'être entendus. Ils sont pleinement lucides et conscients du fait que leurs droits sont bafoués, et que leur avenir est véritablement compromis.

Il ressort également de cette étude que le phénomène d'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales a lieu partout, dans tous les milieux, et que tous les enfants sont susceptibles

Une meilleure connaissance de la situation des enfants victimes d'une des pires formes de travail qu'est l'exploitation sexuelle a été permise au Burundi en 2012 grâce à l'appui technique de cette organisation internationale canadienne qu'est le Bureau international des droits des enfants. En effet, le gouvernement du Burundi, avec le soutien financier de l'UNICEF, a initié cette étude, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action National de Lutte contre les Pires formes du Travail des Enfants 2010-2015. C'est ainsi que ce bureau canadien a été retenu pour mener le travail.

Le bureau a mené cette étude d'envergure, première du genre au Burundi, avec un doigté digne des professionnels de son rang. Du développement des questionnaires à la production du rapport final, tout a été mené dans le respect des standards internationaux de protection des droits de l'enfant, permettant ainsi de délivrer un produit fiable et crédible sur le terrain de la protection de l'enfant au Burundi.

Ceci me permet de témoigner du sérieux et du professionnalisme du Bureau international des droits des enfants. C'est pourquoi, je me permets ici de recommander cette organisation à tous ceux qui veulent conduire une initiative comme la nôtre.

Monsieur Bakary Sogoba

Chef de la Protection, UNICEF Burundi



d'en être victimes : à l'école, à la maison, en prison, dans la rue, dans les camps de réfugiés ou de déplacés, dans les villages ruraux intégrés, sur le lieu de travail, etc. De plus, ce phénomène touche des enfants à un très jeune âge. Bien que les enfants rencontrés soient âgés de 13 à 17 ans, certains ont confié qu'ils avaient été victimes d'exploitation sexuelle avant même d'avoir atteint l'âge de dix ans.

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales prend plusieurs formes au Burundi : prostitution, tourisme sexuel, mariages précoces et forcés, chantage de la part d'enseignants qui réclament des faveurs sexuelles en échange de meilleures notes ou d'un passage en classe supérieure. Les causes de ce phénomène sont multiples : pauvreté, instinct de survie, mais surtout le manque d'alternatives, l'insuffisance d'éducation à la sexualité, l'impossibilité d'aller à l'école, l'effritement des valeurs, l'impunité généralisée et la détention préventive prolongée des mineurs ainsi que les conditions de détention.

Ce rapport met également en lumière le contexte de vie des enfants rencontrés, leur cheminement, la façon dont ils deviennent victimes ou témoins de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, les personnes impliquées, la contrepartie, le dénouement des cas rapportés par les enfants et leur perception des voies de sortie possibles. L'enquête a également permis de recevoir le témoignage des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales et internationales sur le phénomène et les dispositifs mis en place.



Avec Monsieur Boniface Ndayiragije, Directeur général du Travail et Perfectionnement professionnel, responsable du Comité de pilotage de l'évaluation et Maître Caritas Niyonzima.

Bien que le gouvernement du Burundi ait développé un Plan d'Action National en vue d'éliminer les pires formes de travail des enfants, incluant l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, d'autres parties prenantes sont concernées: le secteur privé, les médias, les organisations chargées de l'application des lois, les enseignants et directeurs d'école, les familles et les communautés. Chacune d'entre elles a un rôle à jouer pour que les enfants du Burundi puissent enfin jouir pleinement de leurs droits en tant qu'enfants. Afin de présenter les recommandations, le Bureau s'est rendu à Bujumbura en mars 2012.



Avec les enquêteurs burundais.

Le Bureau international des droits des enfants (IBCR), est un partenaire vraiment fiable! J'ai été honorée de collaborer avec le Bureau pour une étude sur l'« évaluation rapide de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants, filles et garçons au Burundi » pour le compte de l'UNICEF, mission Burundi. Pendant toute la durée de l'étude, j'ai été marquée par l'engagement de l'équipe pour la cause des enfants, la maîtrise des outils de travail, le professionnalisme des membres de l'équipe, tous très compétents, exigeants et rigoureux dans la recherche, mais qui restent à l'écoute des partenaires, et avec qui il est très facile de collaborer, toujours dans la bonne humeur. Je suis fière d'avoir eu la chance de travailler avec certains membres de l'équipe de l'IBCR et espère de tout cœur renouveler pareille expérience. Tous mes encouragements à toute l'équipe de l'IBCR, vous êtes un modèle à suivre!

Maître Caritas Niyonzima

Avocate-Consultante en Droits Humains, Bujumbura, Burundi



La lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants



Marco Antonio Sotelo

Chargé de projet pour la lutte contre le tourisme sexuel impliquant les enfants

Coalition pancanadienne pour lutter contre le tourisme sexuel impliquant des enfants

Fort de notre collaboration, menée depuis 2009, avec l'organisation jeunesse torontoise OneChild, qui se consacre exclusivement à la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants, et avec l'organisation Plan Canada. Nous pouvons également compter sur le soutien de l'UNICEF Canada.

L'agence de communications intégrées BCP est heureuse de s'associer au Bureau international des droits des enfants. La noblesse des causes que défend cet organisme n'a d'égale que la passion des gens qui s'y dévouent corps et âme tous les jours. La fructueuse collaboration entre BCP et le Bureau a donné lieu à une création percutante qui, ultimement, contribue à combattre un fléau affectant des milliers d'enfants à travers le monde : le tourisme sexuel. BCP désire réitérer son appui au Bureau international des droits des enfants et

continuera dans le futur à aider à combattre le tourisme sexuel avec comme objectif final rien d'autre que l'éradication de ce problème dans les années à venir.

Monsieur Laurent Nadeau

Directeur de marque, BCP, Canada



Le Forum à Vancouver

Le 13 avril 2011, le troisième forum sur la Protection des enfants et adolescents en voyage et au sein du tourisme a été organisé avec l'appui d'Air Canada dans ses bureaux à Vancouver. Nous avons accueilli des conférenciers ayant une expertise professionnelle impressionnante et reconnue, qui ont offert leur temps pour partager leurs connaissances.

Parmi les conférences prononcées à cette occasion, retenons particulièrement celles de :

- Maître Brendan McCabe, Procureur de la Couronne dans l'affaire Kenneth Klassen: La poursuite des agresseurs canadiens en vertu des lois extraterritoriales et ses défis
- Monsieur Brian McConaghy MSM, BA. Ratanak International: Enquête et loi extraterritoriale
- Madame Rosalind Currie, Office to Combat Human Trafficking (Colombie Britannique), Directrice des politiques publiques et des relations avec les partenaires : Le lien entre le tourisme sexuel impliquant des enfants et la traite humaine

La photo ci-dessous a été prise au forum de Vancouver en avril 2011



Place Bonaventure Montréal (Québec) : 19-21 octobre 2011 Salon international tourisme voyages, Montréal

L'IBCR a été invité à participer au Salon international tourisme voyages par son directeur, Jean Provencher. Nous avons pu distribuer la documentation afférente à la campagne et diffuser l'information auprès d'un plus grand nombre de personnes du secteur privé et du grand public de la région de Montréal.



Le Salon en chiffres

- Fréquentation du Salon : 35 000 personnes en moyenne
- Exposants : 153 (secteur privé du tourisme, agences de tourisme et consulats)
- 4 affiches de campagne ont pu être positionnées de manière stratégique aux quatre coins de la salle
- 5 000 brochures ont été distribuées aux exposants et aux visiteurs

La campagne en ligne : décembre 2011

Le bandeau publicitaire









Le bandeau publicitaire consistait en une séquence d'images animée, réalisée et montée par l'agence de publicité BCP, et qui, une fois terminée, était programmé pour rediriger le lecteur/ visiteur vers la page Facebook de la campagne en un simple clic. La structure finale du bandeau (voir ci-après) invitait le lecteur/visiteur à embrasser la cause et à rester vigilant lors de ses déplacements à l'étranger.

L'IBCR joue un rôle essentiel pour accroître la visibilité des questions de droits de l'enfant au Canada. L'expertise internationale et nationale acquise par l'IBCR sur les droits de l'enfant et les questions de protection des enfants donne une voix porteuse à l'organisation et lui permet de conclure des partenariats avec les acteursclefs et les leaders en droits de l'enfant. Plan Canada a eu l'occasion de collaborer étroitement avec le Bureau lors de la mise en œuvre de la campagne contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme et le voyage. L'IBCR a réussi à rassembler un large éventail de partenaires, dont les agences d'application de la loi et le secteur privé, afin de les inciter à travailler ensemble à un même objectif. L'IBCR a été un chef de

file dans l'exploration de nouvelles approches de sensibilisation des Canadiens au sujet de ces crimes envers les enfants.



Madame Nadine Grant

Directrice des programmes, Plan Canada

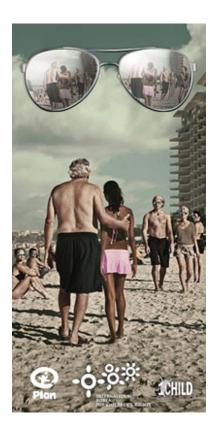
L'IBCR a réussi à pérenniser des partenariats avec des sites Web de voyage montréalais et torontois. Après de nombreux efforts de prises de contact et un suivi avec un nombre important d'agences et de compagnies de voyage, nous avons réussi à nous associer avec huit compagnies extrêmement motivées et bien impliquées.

La page Facebook: « Eyes on Patrol/Restez vigilant »

1 800 personnes suivent à ce jour la campagne Facebook, soit après avoir été redirigées depuis le bandeau publicitaire ou la publicité Facebook, soit parce qu'elles suivaient les nouvelles de l'IBCR, de Plan Canada ou de OneChild sur leurs sites Facebook respectifs,

Lien hypertexte « Eyes on Patrol/Restez vigilant » : www.facebook.com/pages/Eyes-on-Patrol-Restezvigilant/247577048638804





Un plaidoyer pour agir contre l'exploitation sexuelle des enfants en promouvant les actions entreprises par le secteur privé

Sur la page Facebook de la campagne, nous sommes en mesure de promouvoir les projets et actions prometteuses mis en place par les agences de voyage, les hôtels, les compagnies aériennes et autres pour prévenir et contrer le tourisme sexuel impliquant des enfants. Ces acteurs ont montré qu'ils pouvaient faire preuve d'une responsabilité sociale en signant le Code de conduite, mettant en place un programme et une aide psychosociale pour les enfants victimes de l'exploitation sexuelle, ou bien en soutenant notre campagne par la diffusion de notre bandeau publicitaire sur leurs sites Web de voyage respectifs.

Notre page Facebook nous permet également de diffuser des informations :

- Soit ces acteurs ont démontré qu'ils pouvaient faire preuve d'une responsabilité sociale en signant le Code de conduite, mettant en place un programme et une aide psycho-sociale pour les enfants victimes de l'exploitation sexuelle;
- Soit ils ont soutenu notre campagne en diffusant notre bandeau publicitaire sur leurs sites Web de voyage.
- Nous diffusons des informations relatives au tourisme sexuel impliquant les enfants pour les individus, l'industrie du voyage et les organisations non gouvernementales

Le Secrétariat du Code de conduite (TheCode.org) félicite l'IBCR pour ses efforts continus et dédiés afin de mettre en avant l'importance de la prévention du tourisme sexuel impliquant les enfants au Canada et dans les pays de destination. Nous nous réjouissons de développer notre collaboration afin de développer l'engagement de l'industrie canadienne du tourisme dans la cause de la protection de l'enfance.

Docteur Camelia Tepelus

Regional Manager – Americas and Europe, Code of Conduct for the Protection of Children from Sexual Exploitation in Travel and Tourism [ECPAT/UNICEF/UNWTO]

Par ailleurs, nous faisons la promotion de cyperaid (www.cyperaid.ca) afin d'encourager le signalement des cas de violations, et nous présentons des photos de campagnes conduites par d'autres ONG (par exemple, la couverture médiatique des projets de Plan Canada et OneChild en lien avec la lutte contre l'exploitation, etc.).

Il reste encore beaucoup à faire...

- Une collaboration bilatérale entre le Canada et les pays de destination doit être mise en œuvre afin d'augmenter les poursuites judiciaires contre les agresseurs sexuels, et il est nécessaire d'entreprendre de plus grands efforts de coordination entre le Canada et les principales destinations de voyage où des cas de TSIE sont reportés.
- Cette collaboration devrait se traduire par une campagne bilatérale grâce à laquelle les voyageurs seraient informés – tant par les agences de voyage et les compagnies aériennes canadiennes que par les hôtels situés dans les pays de destination – de l'existence de la loi extraterritoriale canadienne et des lois nationales qui protègent les enfants dans le pays concerné.
- Les autorités canadiennes et locales incluant les officiers de liaison de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC), de même que les ambassades et consulats – devraient coordonner l'échange d'informations. Une campagne bilatérale telle que celle-ci doit également prévoir des mécanismes d'évaluation pour estimer l'impact et le succès des mesures prises quant au nombre croissant d'arrestations et, le cas échéant, de condamnations.



Le Code de conduite pour la protection des enfants victimes de tourisme et d'exploitation sexuels

Le Code de conduite est une initiative de l'industrie du voyage et du tourisme, co-financée par le gouvernement suisse (le Secrétariat d'État à l'économie – SECO) et par le secteur privé du tourisme, avec le soutien du réseau ECPAT International. Les partenaires conseils sont l'UNICEF et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

Le Bureau international des droits des enfants a été sélectionné pour représenter le Code au Canada. Les entreprises peuvent souscrire au Code *via* le Bureau et dès lors deviennent chefs de file en matière de politique de responsabilité sociale des entreprises.

À ce jour, 1030 entreprises dans 42 pays ont signé le Code.

Les entreprises qui adoptent le Code s'engagent à atteindre six objectifs:

- 1) Élaborer un code de déontologie portant sur l'exploitation sexuelle des enfants;
- 2) Former le personnel dans les pays d'origine et de destination;
- Introduire des clauses dans les contrats conclus avec les fournisseurs, stipulant le rejet mutuel de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales;
- 4) Fournir des informations aux voyageurs *via* des catalogues, des brochures, des films projetés dans les avions, les billets de transport, les pages d'accueil des sites Web:
- 5) Fournir des informations aux personnes-clefs établies dans les lieux de destination;
- 6) Produire un rapport annuel de mise en œuvre au Secrétariat du Code.

Nous encouragerons le gouvernement canadien à promouvoir activement la signature du Code et la mise en œuvre de mécanismes et de pratiques de protection de l'enfance qui pourraient être repris par le secteur privé du tourisme, et ce, dans le respect des politiques de responsabilité sociale des entreprises.

Les prochaines réalisations du Bureau international des droits des enfants : la participation de l'enfant et la collaboration bilatérale grâce au soutien de l'Agence canadienne de développement international

Au Costa Rica

L'IBCR, en partenariat avec l'organisation Fundación Paniamor et le soutien de World Vision Canada, entame un projet au Costa Rica, dont le but est d'améliorer la collaboration et d'accroître les poursuites judiciaires contre des auteurs d'infractions d'ordre sexuel impliquant des enfants. De plus, le projet se concentrera sur une participation directe des enfants, de leur famille et de leur communauté dans les régions les plus affectées du Costa Rica. Les objectifs du projet visent à diffuser des informations et créer des outils, en plus d'initier un réseau de soutien pour les enfants victimes d'exploitation. Les adolescents recevront également des informations sur les mécanismes d'auto-défense et sur l'existence de sources de revenus alternatives à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales.



Activité bénéfice du Bureau international des droits des enfants en novembre 2011

Deux membres du Conseil d'administration, Madame la Juge Anne Marie Trahan et Maître Sébastien Caron, ont organisé – dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre – un événement bénéfice pour enfants et adultes avec le généreux soutien des Cinémas GUZZO le lundi 14 novembre au Méga-Plex Marché Central 18 (Cinémas Guzzo).

Deux épisodes de l'émission *Les Parent*, produite par La Presse Télé et diffusée sur Radio-Canada, ont été présentés aux invités. Nous avons pu compter sur la présence des acteurs de la célèbre télé-série qui connaît un immense succès chez nous et à travers le monde, et sur la participation de l'auteur de cette émission Monsieur Jacques Davidts.

Un cocktail qui a précédé la projection a permis aux convives de rencontrer, outre Jacques Davidts, Joey Scapellino, Raphaël Grenier-Benoit et Louis-Philippe Beauchamp, les interprètes de Thomas, Oli et Zac, les trois enfants.

Lors de cet événement, 23 024 \$ CAN ont pu être récoltés au profit du Bureau.





Ressources et dépenses



Luc Ouimet
Directeur administratif, MBA

États financiers 2011-2012

Le budget du Bureau international des droits des enfants pour la période 2011-2012 a été de 1,033,227 \$ CAD.

Le surplus des dépenses sur les revenus au 31 mars 2012 s'élevait à 106,470\$ CAD.

Revenus

Du 1er avril 2011 au 31 mars 2012

Pour la période 2011-2012, l'activité du Bureau a été rendue possible grâce aux dons du secteur privé (21,1%), aux contributions en services (20,6%), aux contributions gouvernementales (24,7%) et aux contributions d'organisations internationales (33,6%), totalisant des revenus de 1,033,227\$ CAD.

Dépenses

Du 1er avril 2011 au 31 mars 2012

Les dépenses relatives à la gouvernance et à l'administration se sont élevées à 60,705 \$ CAD tandis que des ressources de 856,286 \$ CAD ont été consacrées au développement des programmes. Au total, les dépenses se sont élevées à 916,991 \$ CAD.

Sheila Sullwan. CND

Sœur Sheila Sullivan, cnd, Trésorière

Vérificateur:

Rocheleau Labranche et Associés comptables agréés

Note: Les états financiers vérifiés seront disponibles au cours de l'été 2012 au Bureau international des droits des enfants.



Remerciements

Le fonctionnement quotidien du Bureau international des droits des enfants est possible grâce à la généreuse contribution des donateurs suivants :

Nos donateurs institutionnels

- Caisse de dépôt et de placement du Québec
- Centraide
- Clarisses -Valleyfield
- Comité Central de Partage (Les Œuvres Le Royer)
- Congrégation de Notre-Dame
- Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur
- Congregation of the Presentation of the Blessed Virgin Mary
- Dominicaines de la Trinité
- Les Filles de Jésus
- Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul
- Filles de La Croix
- Filles de la Sagesse du Canada
- Filles de Marie de l'Assomption
- Grey Sisters of the Immaculate Conception
- Institut de Notre-Dame du Bon Conseil de Montréal
- Missionnaires Oblates de St-Boniface
- Moniales Carmélites Déchaussés
- Oblates Franciscaines de St-Joseph
- Petites Sœurs de la Sainte Famille
- Servantes du Saint-Cœur de Marie (Fonds Marie François)
- Sisters of Charity of St-Louis-Calgary
- Sisters of Charity of the Immaculate Conception-St-John's
- Sisters of Providence of Saint-Vincent de Paul
- Sisters of Saint-Joseph of Sault Ste-Marie
- Sisters of Saint Joseph (Diocese of Toronto)
- Sisters of Saint Joseph (Diocese of London)
- Société de Marie Réparatrice
- Sœurs de l'Assomption de la Ste-Vierge (Œuvres Hedwidge Buisson)
- Sœurs de la Charité d'Ottawa
- Sœurs de la Charité de St-Louis

- Sœurs de l'Institut Jeanne d'Arc
- Sœurs de la Présentation de Marie du Québec
- Sœurs de la Providence
- Sœurs de Notre-Dame Auxiliatrice (Œuvres Louis Rheaume)
- Sœurs de Notre-Dame du St-Rosaire
- Sœurs de la Congrégation de Ste-Anne
- Sœurs de Ste-Croix
- Sœurs de St-François d'Assise
- Sœurs de St-Joseph de Ste-Hyacinthe
- Sœurs des Saints-Noms-de-Jésuset-de-Marie
- Sœurs Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée-Conception
- Sœurs Trinitaires
- Ursulines of Chatham
- Ursulines-Québec-Maison Générale
- Gouvernement du Canada –
 Agence canadienne de développement international
- Gouvernement du Canada ministère de la Justice
- Gouvernement du Canada ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
- Gouvernement du Québec ministère de la Justice
- Organisation internationale de la Francophonie
- Patrimoine Canada
- Plan Canada
- Save the Children Canada
- Save the Children Suède
- UNICEF, Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre
- UNICEF Sénégal
- UNICEF Niger
- UNICEF Côte d'Ivoire
- UNICEF République du Congo
- UNICEF Tchad
- UNICEF Burkina Faso
- UNICEF Bénin
- UNICEF Togo
- UNICEF Mauritanie
- UNICEF Cameroun
- Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Via Rail Canada
- Vision Mondiale Canada

Nos donateurs individuels

- Monsieur Dominic Therrien
- Monsieur Julien Roy
- Maître Myriam Bordeleau
- Madame Marie Gaudreau
- Monsieur Robert LeckeyMaître André Albert Morin
- Madame Sophie Picard
- Monsieur Downes Ryan
- Monsieur Frank Baylis
- Maître Bernard Amyot
- Monsieur Alex Trépanier
- Madame Lise Beauchamp Sanschagrin
- Maître Jacques Perron
- Maître Odette Jobin-Laberge
- Maître Jean Hébert
- Maître Yvan Biron
- Maître Gérard Stotland
- Maître Dionne Di Virgilio
- Maître Olivier Tardif
- Madame Nancy Cleman
- Monsieur Roger Berthelot
- Monsieur Sylvain Perreault
- Monsieur Alain Roy
- Maître Sylvianne Frechette
- Maître Bernard Larocque
- Madame Micheline Stringer

Le Bureau international des droits des enfants a la chance et le privilège de pouvoir compter chaque année sur des professionnel(le)s, stagiaires et étudiant(e)s qui offrent gracieusement de leur temps et de leurs services à la bonne conduite des programmes. Grâce à eux et à une organisation simple et efficace, le Bureau est en mesure de poursuivre sa mission tout en minimisant certains coûts, notamment les coûts administratifs. Nous remercions tout particulièrement les personnes qui ont accepté d'être rencontrées dans le cadre d'entrevues, qui ont participé aux groupes de discussion, ou qui nous ont fait part de leurs commentaires constructifs en lien avec les projets que nous menons.